



## Communiqué de presse

Paris, le 26 octobre 2009

### L'INDUSTRIE DU TABAC NE DOIT PAS GAGNER

#### L'Alliance contre le tabac en appelle aux Français

Alors que le Président de la République va prochainement lancer le deuxième Plan Cancer, le ministre du budget annonce une augmentation de 6 % des prix du tabac qui ira directement remplir les poches de l'industrie.

L'Alliance contre le tabac et ses membres demandent aux Français d'interpeller vivement leurs élus : l'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de **dénoncer l'enrichissement sans complexe d'une industrie du tabac vendant des produits mortels** aux dépens de la santé de la population, apparemment si chère à nos politiques. Ceci à la veille de la discussion du projet de loi de finances de la sécurité sociale qui pourrait bénéficier d'une partie de l'augmentation des taxes du tabac.

**Le gouvernement doit décréter l'état d'urgence contre cette pandémie**, qui tue de façon constante plusieurs dizaines de milliers de français par an (66 000), et **dont l'un des vaccins le plus efficace est l'augmentation fiscale**.

**Oser changer la fiscalité et augmenter de 10% le prix du tabac :**

- C'est un geste fort du gouvernement qui prouve aux Français qu'il **tient ses promesses, indépendamment de toutes pressions des lobbys industriels** ;
- C'est renforcer la conviction que **la contrebande est corrélée à un prix du tabac faible** et à un manque d'engagement politique (*Eurobaromètre, mars 2009*) ;
- C'est **un gage de rentrée fiscale** à l'heure où le déficit public ne cesse de se creuser ;
- C'est se donner les moyens de **faciliter la reconversion** des bucalistes, mais surtout **d'impacter de façon durable et mesurable la consommation de tabac** des plus jeunes et des catégories les moins favorisées.

Comment peut-on imaginer que l'Etat, en période de crise, puisse faire un chèque de millions d'euros à une industrie internationale, puissante, agressive et florissante sur le dos de la santé de la population et en particulier des plus démunis ?

Contact : Clémence CAGNAT-LARDEAU : 06 50 54 69 06 / [ccagnat.act@gmail.com](mailto:ccagnat.act@gmail.com)  
Professeur Yves MARTINET : 06 83 51 31 69 / [y.martinet@chu-nancy.fr](mailto:y.martinet@chu-nancy.fr)